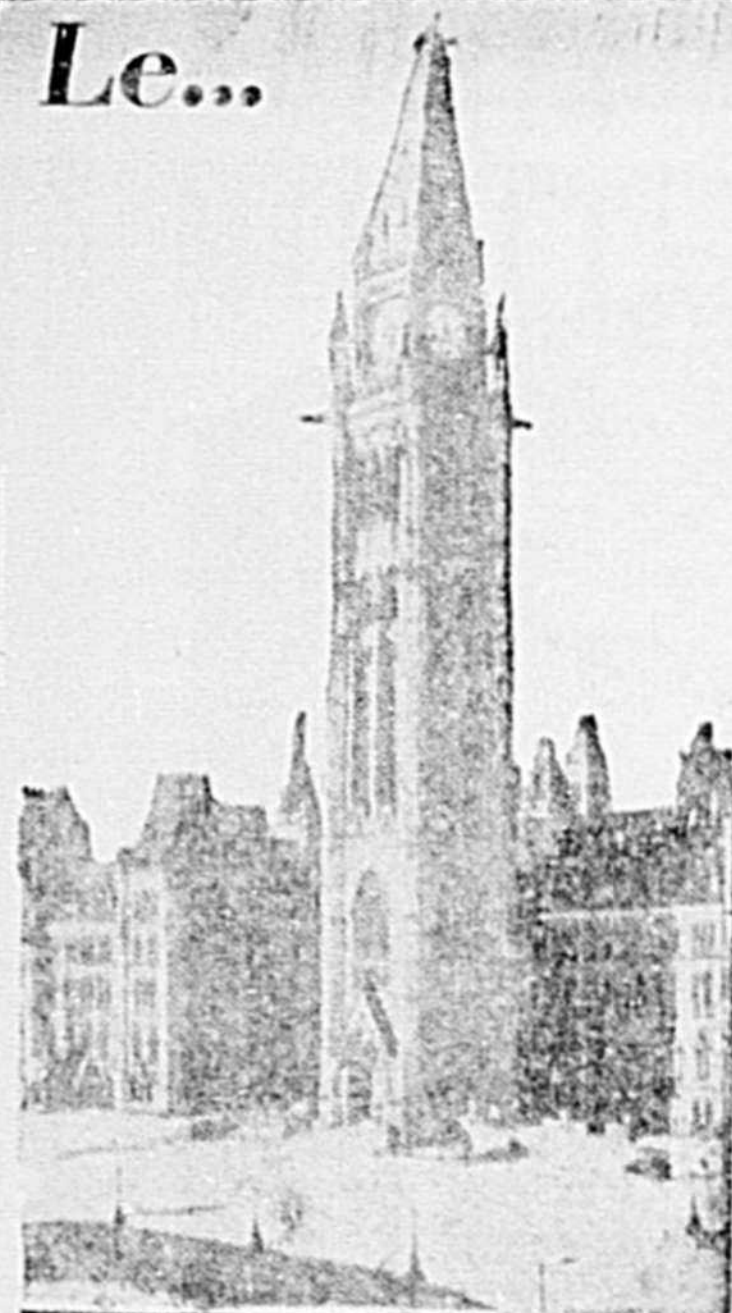


Le...

...à  
votre  
service



Par le Dr  
Lucien Brault

#### Bureau de sequestre des biens ennemis

Le bureau qui relève du Secrétaire d'Etat est particulièrement utile aux Canadiens lorsque le Canada participe activement à une guerre. Dès que la déclaration est promulguée tous les biens et propriétés au Canada appartenant à des habitants de pays ennemis, y compris les Canadiens qui y demeurent pendant la guerre (internés ou autrement), sont versés au Bureau du sequestre pour être administrés à sa discrétion. Ce transfert, que l'on appelle légalement sequestre, se fait automatiquement d'après la loi. C'est là un service à rendre à ces Canadiens qui sont surpris en territoire ennemi et à qui, par le fait même, il est impossible d'administrer leurs affaires en notre pays, ni même de communiquer directement à leur sujet. Ces gens sont ainsi assurés que leurs intérêts sont protégés en leur absence.

Après la guerre, les biens des ennemis "techniques", c'est-à-dire des Canadiens ou des étrangers non en guerre avec le Canada, qui possèdent des biens au pays mais qui demeureraient en pays ennemi au moment de la guerre, ces biens, dis-je, sont remis à leurs anciens propriétaires.

Il n'en est pas ainsi des biens des ennemis "réels" comme, par exemple, les propriétés au Canada détenues par les Allemands, les Italiens ou les Japonais lors de la seconde guerre mondiale. Ces biens ont été saisis, vendus et les produits versés au ministère des Finances pour être remis à la Caisse des réclamations de guerre. C'est ce fonds qui sert ensuite à payer les réclamations faites par les Canadiens qui ont subi des pertes matérielles résultant des opérations militaires de l'ennemi.

Ce travail n'est pas toujours des plus faciles à accomplir, car il est parfois difficile de déterminer exactement le propriétaire d'une compagnie ou d'une corporation. Au cours d'une causerie à l'Institut canadien-français d'Ottawa, M. Charles Stein, sous-secrétaire d'Etat, donnait un exemple de la complication du travail de ce Bureau: une compagnie canadienne formée de plusieurs compagnies des Etats-Unis dont les actions sont aux mains d'autres compagnies constituées dans un troisième pays et dont les actionnaires sont ennemis. Il s'agissait donc de déterminer si la compagnie canadienne était la propriété de personnes ennemies.

On voit donc que ce Bureau du sequestre peut être très utile et même nécessaire pour la protection des biens des ennemis techniques, pour permettre de continuer les affaires malgré l'absence des propriétaires en pays ennemis et aussi pour créer un fonds sur lequel on pourra puiser pour payer les pertes subies par les Canadiens au cours des opérations militaires de la guerre.

#### 10,000,000,000 de spectateurs dans 100,000 cinémas...

Environ dix milliards de spectateurs assistent chaque année à des projections cinématographiques dans plus de 100,000 cinémas. Le montant des recettes provenant de la vente des billets atteint annuellement près de 1,400 milliards de francs français.

Les Etats-Unis sont le plus grand producteur de films; les chiffres les plus récents indiquent que 344 films de long métrage y ont été mis en exploitation en 1953. Le Japon arrive second avec 302 films, suivi par l'Inde avec 259. En Europe le plus grand producteur de films commerciaux a été l'Italie qui en a produit 163. Ce pays est d'ailleurs le premier du monde en ce qui concerne les courts métrages et documentaires, actualités cinématographiques non comprises, avec un total de 579 en 1953 contre 415 aux Etats-Unis. (UNESCO.)



La Studebaker Golden Hawk... style et puissance.

#### LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE  
Conseillère De Voyage



Dans une valise de fin de semaine de 21 pouces, il vous est possible en moins de quinze minutes de placer quarante-trois articles... et il y restera suffisamment d'espace pour cet article que vous alliez presque oublier à la dernière minute.

J'en sais quelque chose, car je fais et défais ma valise plusieurs fois au cours de mes causeries de voyage dans des réunions féminines et aux conventions ayant trait au voyage.

C'est simple comme bonjour et il suffit de bien disposer ses choses.

1. Faites une liste de chaque item dont vous aurez besoin, de l'aspirine au coupe-vent, et attachez-la en dedans du couvercle de votre malle.

2. Pointez chaque item à être mis dans la valise à mesure que vous le déposez sur le lit ou le bureau.

3. Placez les items les plus pesants et les objets incassables au fond de la valise et opposés à la poignée, afin qu'ils restent dans cette position lorsque la valise est transportée ou déposée.

4. Rangez les items semblables les uns avec les autres; tous les cosmétiques seront dans une boîte de plastic, les sous-vêtements et les bas ensemble, les souliers dans une autre boîte, etc.

5. Pliez les manches et roulez les chandails "style armée" afin de réserver de l'espace et d'empêcher les plis. Il est à noter que du papier de soie ou du plastic posé entre les jupes, les robes et les blouses empêcheront celles-ci de se froisser.

6. Comblez les espaces vides de choses plus légères et faciles à plier et de tout autre article de dernière minute.

vous enfant  
est-il  
grognon  
comme un ours  
ou.....



enjoué comme  
un ourson?



Les enfants sont souvent irritables et maussades lorsqu'ils sont constipés... mais pour les faire changer d'humeur il ne suffit quelques fois que d'une cuillerée de Castoria. Ne donnez jamais à votre enfant un laxatif violent—conçu pour adultes. Donnez-lui le doux Castoria. Il est fabriqué spécialement pour les enfants. Il sollicite sans jamais forcer les jeunes intestins... et il soulage aussi les estomacs dérangés. CASTORIA contient un ingrédient végétal qui est un régulateur bénin. Aucun médicament violent pour donner des crampes ou des coliques. Et les enfants raffolent de son BON GOÛT. Soyez prêt... ayez toujours du Castoria sous la main pour votre enfant. Seulement 45¢ et 75¢... et une bouteille dure très longtemps.

#### S'emploie pour soulager:

|                  |                            |
|------------------|----------------------------|
| Maux d'estomac   | Irritabilité               |
| Apathie          | Sommeil                    |
| Manque d'appétit | agité                      |
| Fièvre           | Coliques                   |
| Agitation        | Irregularité               |
| Rhumes           | à l'époque de la dentition |

... occasionnés ou aggravés par la constipation.

Donnez le doux

# CASTORIA

Eprouvé en clinique pour les enfants—Confirmé par 141 épreuves.

